

Communiqué de presse – 03.12.2018

## Un entretien de haies en faveur de la biodiversité

**Amis de la nature, pas d'inquiétude ! Des entretiens de haies vont être menés ces prochaines semaines aux Saugières, à Cortébert, et aux Covets, à Courtelary. Ces coupes, parfois conséquentes, sont destinées à favoriser les éléments de la haie les plus riches au niveau nature et paysage et à limiter l'extension de la haie en direction des champs ou des prés.**

Les travaux d'entretien des haies des Saugières (Cortébert) et des Covets (Courtelary) vont impliquer l'abattage d'une partie des grands arbres et des buissons qui les constituent. Le but est d'apporter de la lumière au cœur de la haie. Cette mesure favorise le développement de toute la biodiversité, des fleurs aux buissons en passant par les insectes. Autre effet recherché : la diversification et l'étagement de la haie.

Les espèces qui poussent rapidement, comme le noisetier et le frêne, vont être coupées de manière assez radicale pour favoriser la croissance lente des épineux, par exemple. Le traitement apporté est irrégulier, de façon à favoriser une haie étagée, diversifiée, en laissant notamment quelques arbres isolés. En plus de soutenir la biodiversité, une hauteur de haie variable et des buissons diversifiés sont également intéressants au niveau du paysage.

Ces interventions se déroulent dans le cadre des mesures paysagères le long du Chemin des Anabaptistes, un itinéraire touristique développé par le Parc Chasseral et divers partenaires qui permet de découvrir l'histoire passionnante de cette communauté dans la région. Des mesures au niveau des haies ont déjà été réalisées à plusieurs reprises par le passé dans le Bas-Vallon. D'autres travaux, comme la plantation d'allées d'arbres, d'arbres fruitiers ou la restauration de murs en pierres sèches ont aussi été menés dans le cadre de ce projet.

Si vous observez ces travaux d'entretien, ne vous alarmez donc pas. Ils sont pleinement autorisés et réalisés en faveur de la nature tout autant que pour préserver et améliorer l'attrait paysager de cet itinéraire de randonnée pédestre. Les mesures sont financées par le Fonds suisse pour le Paysage, le Parc Chasseral, la Fondation pour la protection et l'aménagement du territoire et bien sûr les propriétaires concernés, la Bourgeoisie de Cortébert et la Bourgeoisie de Courtelary.

### Infos générales et contact :

Anatole Gerber - Chargé de mission Nature  
[anatole.gerber@parcchasseral.ch](mailto:anatole.gerber@parcchasseral.ch)  
+41 (0)32 942 39 45 / +41 (0)76 522 06 36